

Élections à la Commission de la carte : votez SNJ !

Journalistes, donnez de la voix ! Comme tous les trois ans, la profession est appelée, dès le 19 avril, à renouveler ses représentants au sein de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). Dans cette instance paritaire unique en son genre, les élus du SNJ, majoritaires dans le collège des salariés, apportent leur expérience de terrain, leur très bonne connaissance de tous les métiers du journalisme, une efficacité reconnue dans le traitement des dossiers.

L'attribution de la carte de presse répond à des règles, les représentants du SNJ en sont les garants. Dans l'intérêt de la profession, sans concession sur le mélange des genres, le statut, le salariat ou les fonctions fantaisistes, mais toujours avec bienveillance pour les consœurs et confrères les plus fragiles, qui peinent à tirer un revenu annuel suffisant, dans un environnement extrêmement précarisé, puisque plus d'un quart des journalistes sont désormais en CDD, pigistes ou chômeurs.

100 ans de conquêtes

Plus que jamais, dans ce contexte, la profession doit se faire entendre, s'organiser, se réunifier. Alors que la défiance grandissante du public envers les médias se mue trop souvent en une haine des journalistes attisée par les diatribes politiciennes, alors

que la liberté d'informer est menacée mois après mois, par de nouveaux projets législatifs (secret des affaires, loi fake news), il est nécessaire de retrouver les vertus de l'action collective pour lutter contre les ennemis de la liberté de la presse, contre les effets de la concentration capitaliste sur le pluralisme de l'information, pour l'indépendance des rédactions, contre la toute puissance de la communication institutionnelle.

Fondé il y a cent ans cette année, le 10 mars 1918, en réaction à la censure, et sur des préoccupations professionnelles et déontologiques, le SNJ est à la pointe de tous les combats de la profession : respect de la

déontologie, protection des sources et des lanceurs d'alerte, défense des droits d'auteur, des droits des journalistes pigistes, des droits des salariés en général, si nécessaire devant les juridictions adéquates.

Syndicat catégoriel mais pas corporatiste, attaché à son autonomie tout autant qu'à un syndicalisme de luttes et de transformation sociale qui a motivé son adhésion à l'Union syndicale Solidaires il y a vingt ans, le SNJ a participé à l'ensemble des grandes conquêtes de la profession, de la clause de conscience à la convention collective. Pourtant, aujourd'hui, face au chamboule-tout gouvernemental, rien ne semble acquis en matière de droit du travail, comme de liberté de la presse. La profession a des devoirs, dont celui de défendre ses droits : journalistes, votez et faites voter, faites résonner la voix du SNJ !

Vincent LANIER

Premier secrétaire général du SNJ



Photo collection SNJ

Entretien



Photo Maël L. Nicolas

Claude Cordier,
candidat tête
de liste du SNJ

Page 3

Portraits

Rencontre avec
Geneviève Faure
et Gilles Viellard

Pages 2 et 6

Nos candidats

Le SNJ présente des
listes nationales et
régionales complètes

Pages 4 et 5

En région

Les correspondants
CCIJP auscultent
la profession

Page 7

En chiffres

Une précarité en
hausse au sein des
35 047 journalistes

Page 8

**Précarisation, défiance du public, lois liberticides :
la profession doit s'unir face à ces menaces.**

CCIJP : un paritarisme efficace

La Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) est l'instance paritaire chargée d'attribuer et de renouveler la carte professionnelle.

- La Commission de première instance statue sur toutes les demandes. Elle est composée de huit journalistes (élus) et huit employeurs, et autant de suppléants.
- Les correspondants régionaux (hors Ile-de-France), journalistes et employeurs, donnent leur avis sur les premières demandes issues des dix-neuf régions CCIJP.
- La Commission supérieure est une instance « d'appel » : elle examine les recours des demandeurs en cas de refus de carte. Elle est présidée par des magistrats ; y siègent aussi un représentant des journalistes et des employeurs.

Comment et quand voter ?

À partir du 19 avril pour le 1^{er} tour ; et le cas échéant à partir du 31 mai pour le 2nd tour.

- **Le vote électronique** (91 % d'entre vous l'ont choisi). Rapide et sécurisé, deux minutes chez vous, au bureau, sur votre portable. Il suffit pour ça d'utiliser la clé de vote, un code qui vous permet d'accéder aux opérations de vote, via le site CCIJP. Cette clé vous est envoyée par courrier postal au premier et au second tour avec les professions de foi officielles. Si vous n'avez pas reçu le matériel de vote, si vous avez égaré votre clé de vote, contactez la commission.
- **Le vote par correspondance.** Votez, dès réception à domicile, des professions de foi et des bulletins de vote. Retourner les bulletins SNJ dans les enveloppes réservées à cet effet.
- **Le vote sur place.** Le 17 mai pour le 1^{er} tour, le 14 juin pour un 2nd tour éventuel, bureau de vote à la Commission de la carte (221 Rue-Lafayette, 75 010 Paris). La clôture du scrutin et le dépouillement sont fixés à 13 h 00.

Portrait

Geneviève Faure

La force de conviction tranquille

Journaliste en radio, puis en télé, depuis 26 ans dans le réseau France 3, Geneviève Faure sollicite un troisième mandat en commission de première instance.

La première chose qui frappe lorsque Geneviève parle de son métier de journaliste et de ses engagements syndicaux, c'est sa réserve, sa modestie. Plutôt discrète, elle ne veut surtout pas donner l'impression d'en rajouter ! Pourtant avec presque 30 ans de métier et 20 ans de mandats syndicaux derrière elle, son expérience n'est plus à démontrer.

Journaliste d'abord en radio, dans les locales de Radio France et à France Info, puis en télé, d'abord M6 à Tours et Paris et depuis 26 ans dans le réseau France 3, ce qui la passionne ce sont les rencontres. Et aussi de pouvoir donner la parole aux gens qui ne l'ont pas ! Cela fait partie de la magie du métier de reporter dont elle ne se lasse pas.

À France 3 Paris-Ile-de-France, même lorsqu'elle était présentatrice du 19/20, Geneviève n'a jamais lâché le terrain. Et ses yeux pétillent lorsqu'elle évoque ses derniers tournages de magazines télé : des portraits d'apprentis dans le monde du luxe chez LVMH, ou l'histoire de douze jeunes femmes, issues de la diversité, qui se surpassent en montant une pièce de théâtre à la maison des Métallos, à Paris. « Ces reportages, faudrait pas croire que c'est facile à réaliser, précise-t-elle. Je dois me battre avec le rédacteur en chef, ou les responsables de programme, pour arriver les faire passer ! »

Le collectif avant tout

Cette force de conviction, Geneviève Faure la pratique en équipe, à la télé comme dans ses mandats syndicaux. D'abord élue DP puis au CHSCT, et enfin secrétaire de CHSCT à France 3 Paris-Ile-de-France, c'est à ce mandat qu'elle s'est le plus consacrée. « Je suis convaincue que la santé au travail se joue d'abord dans les



Geneviève Faure est à la Commission de la carte depuis 2012. Photo Ulysse Guttmann

équipes et l'organisation des rédactions. La solution pour améliorer les situations de tension passe d'abord par le collectif de travail. » Et pour elle, c'est un mauvais calcul pour les patrons que de tout renvoyer au traitement individuel pour résoudre les conflits ou le mal-être dans le travail.

« Une vision large de la profession »

À la Commission de la carte depuis 2012, c'est aussi sur le collectif que Geneviève s'appuie pour examiner les dossiers et des demandes de carte parfois litigieuses. En 6 ans, elle reconnaît avoir beaucoup appris sur la diversité de l'exercice du métier de journaliste. « Ce mandat à la CCIJP m'a donné une vision très large sur la profession. Et si je me concentre aujourd'hui sur ce mandat, c'est pour apporter toute mon attention aux plus précaires parmi les pigistes ou les CDD. » Geneviève est aussi très attentive à tous ceux qui sont dans un entre-deux : entre deux métiers, entre deux statuts, ceux qui n'ont pas forcément toutes les bonnes fiches de paie ou les bons intitulés de poste... Cette expérience déjà solide, après deux mandats à la Commission de première instance, Geneviève est prête à l'approfondir. Avec une force de conviction aussi profonde que tranquille.

Claude Cordier

« Cette commission a une vraie légitimité professionnelle et démocratique »

Journaliste au bureau de France Inter et France Info à Lyon, le président sortant de la CCIJP (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels) est le candidat tête de liste SNJ de ces élections.

À quoi sert la carte de presse ?

Claude Cordier - C'est d'abord un outil de travail essentiel, notamment pour tous les journalistes qui sont sur le terrain. La carte de presse permet de se faire accréditer pour les événements importants, sportifs ou autres, de montrer patte blanche et d'entrer plus facilement dans les ministères, les préfectures, les tribunaux, les salons... C'est encore plus vrai depuis quelques années avec les mesures de sécurité liées au terrorisme. C'est aussi un justificatif auprès de son employeur. Qu'on soit CDI ou journaliste pigiste, on atteste ainsi de sa qualification, de son ancienneté. C'est enfin une preuve irréfutable de l'appartenance à la profession qu'on peut mettre en avant, auprès de tout type d'autorité, police, justice, administration fiscale.

Est-ce que cette carte donne des droits ?

C. C. - C'est surtout l'exercice de la profession qui donne des droits, et impose des devoirs. Et la carte de presse en est l'emblème. C'est une carte d'identité officielle qui sert aussi de protection, notamment à l'étranger; je me souviens d'un courrier d'un photographe qui disait que la carte de presse française « est un véritable sésame pour passer les checkpoint sur les zones de guerre ou de tension ». Je me souviens aussi qu'elle a servi à faire libérer deux journalistes retenus dans les geôles d'un pays di-sons, pas très regardant sur les droits de l'Homme. Et puis, il y a l'aspect affectif... Il y a un peu de fierté à l'avoir.

Est-ce qu'on peut être journaliste sans avoir la carte de presse ?

C. C. - Oui, on peut exercer cette profession sans avoir la carte de presse, mais pour obtenir la carte, il faut que 50 % de vos revenus proviennent de votre activité journalistique. Tous les cas sont étudiés individuellement, avec la plus grande bienveillance, mais au bout du compte, les commissaires ne peuvent pas s'écarter de la loi, qui précise qu'un journaliste doit avoir pour « activité principale, régulière et rétribuée » l'exercice de la profession.

La commission et les élus ou représentants qui y siègent instruisent chaque année 35 000 dossiers d'attribution ou de renouvellement de carte de presse. Ils regardent aussi précisément si le travail effectué est bien un travail de journaliste.

Pourquoi une telle commission pour faire ce travail ?

C. C. - D'abord parce qu'elle est légitime. C'est la loi qui l'impose et impose la carte de presse. On pourrait se dire: la carte peut être attribuée d'une autre façon. Laquelle? Dans certains pays, c'est le syndicat de journaliste qui la donne. Exemple, l'Iran. Pas sûr que ce soit une garantie démocratique, notamment avec un syndicat unique. L'État? Drôle de pays où les journalistes auraient une carte officielle remise par les autorités: la question de leur liberté d'expression serait posée. Ça existe. Les employeurs? Ça existe aussi, mais on imagine le journaliste trop indépendant qui ne satisferait pas aux exigences de l'employeur...

Non, des décisions indépendantes, des décisions sans arbitraire, c'est le paritarisme de la Commission de la carte française qui le garantit, avec employeurs et journalistes qui siègent autour d'une même table. D'ailleurs, plusieurs pays ne s'y trompent pas, comme l'Algérie, la Lituanie... Ils ont mis en place, ou veulent le faire, une commission sur le modèle français.



Le président sortant de la Commission de la carte, Claude Cordier, ici aux Assises 2018 du Journalisme, à Tours.

Photo collection SNJ

Pourtant, en France, la participation aux élections triennales est en baisse constante. Que faut-il en penser ?

C. C. - Les raisons sont diverses, à l'image d'une profession un peu éclatée. C'est un problème qui préoccupe la commission, comme les syndicats, mais on ne fait pas pire que dans d'autres corps de métiers, loin de là. Il y a 3 ans, la commission a fait réaliser une enquête sur son rôle. Un tiers des 35 000 journalistes avaient répondu, c'est énorme comme taux de réponse. Et 95 % ont dit que c'était « une instance importante pour notre métier ». Cette commission a une vraie légitimité professionnelle avec des femmes et des hommes en activité dans tous les secteurs de presse. Une légitimité démocratique aussi, avec des journalistes élus tous les trois ans. C'est cette légitimité démocratique qu'il faut renforcer. Votez! Et votez SNJ, parce que c'est lui qui est à l'origine de toutes les avancées de la profession et parce qu'il est expert sur bien des questions touchant aux journalistes.

Votez !

La participation aux élections à la carte de presse est en baisse constante. « C'est un problème qui préoccupe la commission, comme les syndicats, mais on ne fait pas pire que dans d'autres corps de métiers, loin de là », note Claude Cordier. Donc dès ce 19 avril, votez ! Et votez SNJ !

Commission de la carte - Élections 2018

Votez pour les candidats



Première instance

Titulaires



Claude Cordier*
Radio France



Catherine Lozac'h*
Le Télégramme



Geneviève Faure*
France 3



Olivier Samain*
Europe 1



Michel Rivet-Paturel*
Le Progrès



Aude Dassonville
Télérama



Jean-François Paris
Journaliste pigiste
Groupe Moniteur



Céline Serrat
AFP

Suppléants



Karine Barzegar
TV5 Monde



Gilles Viellard*
Livres Hebdo



Franck Bazin
La Voix du Nord



Iulia Badea Gueritee*
Journaliste pigiste



Daniel Pszeny
Le Monde



Olivia Ferrandi
France Info



Hubert Huertas*
Médiapart



Claire Padych
Journaliste pigiste
L'Express

Correspondants régionaux (titulaires et suppléants)

Alpes



Célia Loubet*
Le Dauphiné Libéré



Bleuette Dupin*
Radio France /
France Bleu Pays de Savoie

Alsace



Marie-Lise Perrin
L'Alsace



Patrick Genthon
Radio France /
France Bleu Alsace

Aquitaine



Hervé Chassain*
Sud Ouest



Nathalie Bagdassarian*
Radio France /
France Bleu Pays basque

Auvergne-Limousin



Fabienne Joigneault
Radio France /
France Bleu Limousin

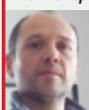


Patrick Degroote*
Retraité La Montagne

Bourgogne-Franche-Comté



Nicola Edge*
L'Yonne Républicaine



François Latour*
France 3

Commission supérieure



Dominique Pradalié*
Retraitée (FTV)
Titulaire



Pascal Rossignol
Journaliste pigiste
photographe
1^{er} suppléant



Stéphane Dépinoy
France 2
2^e suppléant

Bretagne



Olivier Scaglia*
Le Télégramme



Audrey Guiller*
Journaliste pigiste
Ouest-France

Centre



Malik Laidi*
L'Echo Républicain



Laurent Bigot*
Journaliste enseignant
(EPJ Tours)

Champagne-Picardie



Aurore Chabaud*
L'Est Eclair



Benoit Henrion*
France 3

Côte d'Azur-Corse



Rodolphe Peté
Nice-Matin



Pierre-Louis Alessandri*
Radio France
Frequenza Mora

Languedoc-Roussillon



Emilien Jubineau*
Journaliste honoraire
France 3



Michèle Bernaben*
Midi Libre

Lorraine



Sabine Lesur
Vosges-Matin



Thierry Colin
Radio France /
France Bleu Sud Lorraine

Midi-Pyrénées



Jean-Louis Galamel*
La Dépêche du Midi



Nathalie Fournis*
France 3

Nord-Pas-de-Calais



Marjorie Duponchel*
La Voix du Nord



Matthieu Darriet
Radio France /
France Bleu Nord

Normandie



Thomas Guilbert*
La Dépêche de Louviers



Anne Bouchet*
Paris-Normandie

Pays de la Loire



Tifenn Thebaud
Le Courrier de l'Ouest



Florence Pagneux
Bayard Nantes

Poitou-Charentes



Philippe Bregowy*
Journaliste pigiste



Isabelle Plantegenest*
Le Courrier de l'Ouest

Provence



Patrick Merle
La Provence



Frédérique Poret
France 3

Rhône



Christine Morandi*
Le Progrès



Myriam Figureau*
France 3

Outremer (DOM-TOM)



Flavien Rosso*
Le Quotidien
de La Réunion



Olivier Lancien*
Guadeloupe Première FTV

*Candidats sortants

Portrait

Gilles Viellard

L'homme de l'ombre

Il ne fait pas de bruit, ne fait pas le beau parleur mais il bosse. Simplement, efficace et direct...

Ce n'est pas le gourou de la commission mais presque... Ses sentences tombent comme le marteau du juge et c'est juste, la plupart du temps. Ses vacheries aussi: « *Certains ont le don de ménerver!* » En revanche, c'est sûr, c'est un des piliers de la CCIJP. Chaque jeudi, Gilles traite des dizaines et des dizaines de dossiers. Des grands, des petits, des simples, des compliqués... Tout, tout, tout, avec lui, vous saurez tout sur les journalistes. Et encore plus sur les secrétaires de rédaction, les rédacteurs-graphistes, les « *icono* », les éditeurs-web. Il fait un peu tout ça et bien plus encore à *Livres-Hebdo*, journal professionnel qui sort, chaque année avant tout le monde sur son site web, le nom des prix Goncourt, Renaudot ou Femina (Fémina 2017: Philippe Jaenada, il le croise tous les jeudis soir au bistrot Lafayette). Ce qu'il aime dans son boulot, c'est « *mettre en image l'info, la visualiser du mieux possible pour le lecteur web ou print, choisir la meilleure photo ou illustration.* »

Grande famille

Sa carte de presse? Il l'a depuis 2003. Il aurait pu la demander il y a 30 ans. Aujourd'hui, il la défend bec et ongles, la sienne, celle des autres, celle de la profession. Il n'était pourtant pas prédestiné au monde de la presse, de l'édition et du journalisme. Gilles est, comme

on dit, issu d'une grande famille. « *Dans tous les sens du terme* », avec six frères et sœurs et des ancêtres industriels dans l'Est de la France. Mais il n'a pas forcément suivi les chemins qu'on pouvait tracer pour lui. Autodidacte, il est entré dans l'édition « *après avoir glandé aux Beaux-Arts et Arts-Déco* » et c'est un lointain cousin, à l'époque rédacteur en chef à *Téléstar*, qui lui a mis le pied à l'étrier. Pour devenir plus tard journaliste pigiste, notamment à *Future-France*, magazine de loisirs numériques et de jeux internet. C'est là qu'il a mené ses premières actions syndicales.

Pigiste et militant

« *Dans cette boîte, il y avait 60 CDI et 80 pigistes. Deux ans après y avoir mis le pied, je m'aperçois que nous sommes, les pigistes, sur la liste électorale des élections professionnelles. Je me suis dit: "tiens, si on peut voter, on peut être élu". Je n'ai pas longtemps réfléchi.* » Présenté comme SNJ, il est élu aussi comme pigiste... Il a donc une prédilection pour les défendre à la Commission de la carte où il siège en première instance depuis trois mandats. Pareil pour les demandeurs d'emploi qui peuvent conserver la carte pendant deux ans... Gilles a aussi siégé comme chômeur. Toujours comme pigiste, un mois après avoir été élu au CE, il est désigné délégué syndical. « *Quand on met le doigt quelque part...* » Dans



Gilles Viellard (à droite) en plein travail à la commission avec Olivier Samain d'Europe 1. Photo collection SNJ

un stage de formation syndicale, il croise Éric Marquis, alors président de la commission qui cherche un candidat pour la CCIJP. « *Et paf! Rebelote, élu en 2009!* »

Depuis, il ne se passe pas un jeudi sans que Gilles ne vienne au 221 Rue-Lafayette. Il pourrait presque venir sans s'en rendre compte un jeudi férié... parce que c'est les yeux fermés qu'il se dirige dans le métro parisien. Pour lui, la commission, c'est « *un lieu d'échange entre les différentes formes de presse. Mais, si on est là pour donner la carte, on n'est pas là non plus pour la donner à n'importe qui!* » Et paf!

À la commission, où il instruit près de la moitié des 70 % des dossiers traités par le SNJ, il est hyperactif. Chez lui, il se définit plutôt comme « *procrastineur* ». Pourtant, du côté de la Porte-de-Vincennes, il ne remet jamais à plus tard la préparation du petit-déjeuner à 8 h 00 pétante pour Madame. Il est comme ça, Gilles, un peu bourru mais généreux. Et pas rancunier; journaliste aussi, elle n'a jamais voté comme lui aux élections professionnelles... C. C.

Les 100 ans du SNJ aux Assises du Journalisme

Lors des nombreux ateliers et débats organisés pendant trois jours début mars à Tours, le SNJ a pu faire entendre sa voix notamment au cours d'un échange sur « *les 100 ans de la charte de 1918* ». Après une intervention du président de la CCIJP sur les statistiques 2017 de la Commission de la carte et sur l'élection des représentants des journalistes, Marie-Laure Augry, Hervé Brusini, France TV, l'historien universitaire Christian Delporte, auteur du livre *Une histoire du SNJ (1918-2018)*, et Vincent Lanier, premier secrétaire général du SNJ, étaient à la tribune.



Photo collection SNJ

Correspondants régionaux

La CCIJP dans les régions

Au cœur de la profession

Sur tout le territoire, les correspondants régionaux de la CCIJP sont aux premières loges pour observer la profession.

Exemple avec trois régions aux bilans de mandat (trois ans) contrastés.

1. Nord-Pas-de-Calais : les entrants dans la profession marquent le pas

Avec 39 premières demandes de cartes, le Nord-Pas-de-Calais retombe au plus bas de la dernière décennie, enregistré en 2014. Même si les métiers se confondent de plus en plus, la presse écrite reste, de loin, le principal pourvoyeur d'emplois avec 29 cartes. Dans cette catégorie, la presse hebdomadaire régionale (PHR) garde une position importante avec 11 cartes. La presse quotidienne régionale (PQR) a accueilli 8 nouveaux consœurs et confrères (5 pour *La Voix du Nord*), seulement un jeune journaliste de plus que dans la presse spécialisée (7). Deux cartes ont été attribuées en agence et une en presse quotidienne nationale (PQN).

Radio ou télévision, on ne peut que constater le poids prépondérant du service public. Sur 5 cartes attribuées en radio, 2 l'ont été pour Radio France, 1 pour RFI, les 2 dernières concernant des radios associatives. En télévision, 3 des 5 cartes sont allées à France Télévision, 1 à LCP-AN (La Chaîne parlementaire), la dernière à Canal +.

Franck Bazin

Ain-Rhône-Loire : les premières demandes de carte repartent à la hausse

La baisse du nombre de premières demandes de carte de presse, traitées dans la région Ain-Rhône-Loire, avait été très sensible entre 2012-2015. Lors du dernier mandat, les deux correspondantes régionales ont assisté au phénomène inverse. C'est ainsi que de 154 dossiers examinés, on est passé à 179.

On observe une précarisation de la profession. Si l'on prend l'exemple du *Progrès* qui, pendant très longtemps, fut un des principaux employeurs de journalistes en CDI, on comprend l'ampleur du phénomène. Au cours du mandat écoulé, aucune carte n'a été accordée pour un CDI dans ce média. En revanche, il y en a eu 21 pour des CDD et des journalistes pigistes. Demandes multipliées par deux par rapport au précédent mandat. Et il y a eu presque quatre fois plus de demandes émanant de jeunes en contrat de professionnalisation (18 contre 5).

Le rééquilibrage qui, depuis quelques années, s'était opéré en faveur de la presse audiovisuelle, semble se stabiliser. La presse écrite reste encore très légèrement prédominante (76) avec toujours une poussée de la presse spécialisée. On compte 52 demandes pour la télé, la plus grosse part revenant à Euronews qui, avec 39 demandes, reste stable. À noter la forte percée des radios (21). Quant au web, il est en très légère progression (19 contre 15). Les premières demandes de journalistes photographes sont toujours aussi rares (2) et on ne peut que le déplorer.

Au total, sept demandes de carte ont été refusées sur le mandat écoulé pour fonctions non journalistiques, fonctions directrices, auto-entrepreneur (1 seul).

C. M. et M. F.

Corse : des journalistes nombreux mais menacés ?

Sur 10 ans, les chiffres de la Corse sont stables. Une dizaine de nouvelles cartes ont été attribuées aux alternants avec les initiatives prises par l'audiovisuel public et *Corse-Matin* qui ont depuis quatre ans mis en place une politique de formation en alternance, d'étudiants du DUT communication de l'Université de Corte et en partenariat avec l'École de Lille. Palliant ainsi, pour partie, l'absence d'écoles de journalisme en Corse. Par rapport à sa population de 320 000 habitants, les 732 journalistes constituent un pourcentage important eu égard à d'autres régions plus peuplées.

La presse insulaire subit les mêmes difficultés que l'ensemble de la presse de l'hexagone. La presse écrite a vu disparaître le magazine *Corsica* et le quotidien *24 Ore. Corse-Matin* voit ses ventes régresser et accuse un déficit structurel qui menace les équipes. En outre Bernard Tapie négocie une cession du journal à un groupement de patrons insulaires (les mêmes qui ont acquis l'ancienne compagnie maritime nationale SNCM). Ce qui n'est pas sans poser de nombreuses questions notamment sur la ligne éditoriale future ou l'avenir de la rédaction. Les patrons en question détiennent une grande part de l'économie insulaire notamment dans les transports et la grande distribution. Pierre-Louis Alessandri

Partout, des journalistes engagés

Alsace : le dynamisme et l'expérience
Marie-Lise Perrin a exercé divers mandats syndicaux pour le SNJ à *L'Alsace*.

Patrick Genthon, est bien connu dans la région qu'il arpente depuis 25 ans. Grand reporter à France Bleu Alsace, il a eu plusieurs postes à Radio France et plusieurs mandats. Ils sont heureux de représenter pour la première fois la région.

Bretagne : l'engagement

Olivier Scaglia est à Quimper pour *Le Télégramme*. Ses priorités : conditions de travail, éthique et engagement dans le milieu associatif. Audrey Guillier est journaliste pigiste à *Ouest-France* à Rennes. Élu au CE notamment, elle est très impliquée auprès des pigistes de la région. Ils ont réalisé un premier mandat avec enthousiasme.

Lorraine : l'expertise et la transmission

Sabine Lesur est à *Vosges-Matin*. Elle a commencé à *L'Est Républicain*. 25 ans au service de la profession comme élue et formatrice. Thierry Colin, France Bleu Sud Lorraine à Nancy, a travaillé aussi à Metz, à Strasbourg, à RTL et reste très sensibilisé par l'avenir de la PQR que ses parents ont brillamment représentée. Ensemble, ils relèvent le flambeau lorrain.

Nord-Pas-de-Calais : la présence

Le Nord s'affiche en grand avec Marjorie Duponchel, élue au sein d'instances d'abord à *Nord-Eclair* puis à *La Voix du Nord* où elle est rédactrice ; avec aussi Matthieu Darriet de France Bleu, souvent présent sur France Info et France Inter. Le Nord qui est bien là avec aussi Franck Bazin, candidat en première instance et Pascal Rossignol, candidat en commission supérieure.

Normandie : la jeunesse

Avec Thomas Guilbert et Anne Bouchet, c'est toute la Normandie qui est bien représentée. Moyenne d'âge, 37 ans. PHR pour lui (*La Dépêche de Louviers*), PQR pour elle (*Paris-Normandie*). Elle était titulaire, elle devient suppléante. Lui, inversement. Pour un vrai travail de terrain, pour l'honnêteté, l'engagement et « défendre les valeurs de la profession ».

Provence : la détermination

C'est l'atout-maître de Patrick Merle, journaliste à *La Provence*, installé dans la région depuis 28 ans, élu au CE dans son journal et au niveau national pour le SNJ, et de sa consœur, Frédérique Poret, de France 3 qui travaille à la rédaction d'Avignon. À eux deux, ils forment un binôme gagnant presse écrite/ audiovisuelle aux couleurs provençales.

35 047 cartes de presse en 2017



La précarisation de la profession se poursuit. « Mais les chiffres publiés début 2018 montrent un ralentissement très net de la baisse du nombre de cartes observée depuis dix ans, note Claude Cordier, président de la CCIJP, candidat. Elle est de -0,4 %, soit 4 fois moins qu'en 2016. Autre signe encourageant, le nombre de premières demandes enregistrées augmente pour la première fois depuis 6 ans, +10 % de nouveaux entrants dans la profession en 2017 ».

Une précarité toujours en hausse



Plus d'un quart des journalistes sont en CDD, rémunérés à la pige et sont au chômage (un journaliste au chômage peut conserver pendant deux ans sa carte de presse). Si les premières demandes de carte ont augmenté sensiblement en 2017 (+10 %), les renouvellements de carte continuent à baisser. Journalistes pigistes et CDD constituent désormais la majorité des entrants dans la profession. Les honoraires (journalistes retraités qui ont demandé une carte de journaliste honoraire) viennent s'ajouter aux 35 047 journalistes en activité.